



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Panorapresse**  
par  **ouest  
france**



communication@ac-caen.fr  
(communication@ac-caen.fr)



10 avril 2025



## LIBERTÉ LE BONHOMME LIBRE\_14\_CRI\_CAEN LES PARENTS DE L'ÉCOLE RESTOUT SE MOBILISENT POUR SAUVER L'ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS

1



**Caen - Les parents de l'école Restout se mobilisent pour sauver l'accueil  
des moins de 3 ans**

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 10 avril 2025

## Caen - Les parents de l'école Restout se mobilisent pour sauver l'accueil des moins de 3 ans

Liberté Le Bonhomme Libre, jeudi 10 avril 2025, 503 mots

Pour respecter un effectif maximal de 15 élèves par classe, la maternelle Restout pourrait perdre sa section d'accueil des moins de 3 ans. Les parents se mobilisent.

À l'école Eustache-Restout, dans le quartier de la Grâce-de-Dieu, la nouvelle a fait bondir les parents d'élèves de maternelle. À la rentrée 2025-2026, l'établissement scolaire n'accueillerait plus de tout petits (dès deux ans et demi). Il y aurait trop d'élèves en grande section (GS) pour maintenir le dispositif « 100% Réussite » du Réseau d'éducation prioritaire, qui consiste en un dédoublement des classes de GS, CP et CE1, et en la mise en place d'effectifs réduits à moins de 15 enfants par classe et d'un accompagnement personnalisé des élèves afin de réduire les inégalités scolaires.

Cette année, la maternelle compte 19 élèves en toute petite section et petite section, 23 en petite section et moyenne section (PS-MS) et 14 en grande section. En septembre, il est donc prévu de répartir les élèves en une classe de PS-MS et deux classes de MS-GS. Les six places de TPS serviraient donc de « soupape » et seraient supprimées.

### La solution prônée par la Ville rejetée

Cette perspective ne ravit pas les parents d'élèves, qui avancent deux arguments en faveur de la TPS. « **Cette année supplémentaire dans l'acquisition du langage détermine la réussite, permet de réduire les inégalités et d'élever le niveau à l'entrée en CP, que les élèves et leurs familles soient francophones ou pas. Cet accueil des moins de trois ans libère aussi les parents, pour se former à une langue ou à un métier par exemple.** »

La Ville de Caen a répondu à ces inquiétudes en mettant en avant un dispositif « Moins de Trois Ans » applicable à l'échelle du quartier. Les écoliers prévus à Restout peuvent entrer en TPS dans un autre établissement « **avec des temps de déplacement qui demeureraient modérés compte tenu de la proximité des écoles entre elles** ». Les élèves accueillis en TPS à Lechatellier entreraient en PS à Restout l'année suivante. Une solution qui ne convainc pas les parents. « **L'entrée en TPS est la première expérience scolaire des enfants, et ils devraient s'adapter à une nouvelle école dès l'année suivante ! En plus, il n'y aurait pas assez de TPS pour accueillir tous les enfants de moins de trois ans du quartier.** »

Ils réclament donc le maintien de la toute petite section et l'ouverture d'une classe pour les écoliers de grande section, dédoublée ou pas, afin de respecter le dispositif « 100% Réussite ». Ce qui pourrait donner deux MS-GS, en plus des actuelles TPS-PS et PS-MS. « **Cela supposerait la répartition du temps de l'ATSEM de GS, salariée de la Ville, sur les deux classes de grande section et l'arrivée d'une enseignante, salariée de l'Éducation Nationale, dans la nouvelle classe.** »



Le 4 avril, les parents d'élèves de l'école Restout se sont mobilisés pour le maintien de la toute petite section. © © Liberté